

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION TECHNIQUE RESTREINTE
DU VENDREDI 30 AOUT 2019**

Présents : MM. AULBACH, BASTIEN, BERNARD, BRILLOUET et ZANETTI

Cette réunion de début de saison a surtout pour but d'organiser le fonctionnement des stages annuels d'arbitres des 07 et 14 septembre 2019. Les affaires disciplinaires seront évoquées lors d'une réunion de Bureau ultérieure en présence de la représentante des arbitres de la SCA Metz.

1. Stage du 07 septembre 2019.

Il devrait regrouper 34 personnes (arbitres et encadrement). Seuls 2 arbitres n'ont pas encore répondu. Les tâches sont réparties entre les membres de la SCA Metz.

2. Stage du 14 septembre 2019.

Il devrait regrouper 82 personnes (arbitres et encadrement). Le délai de réponse ayant été fixé au 08 septembre 2019, le secrétaire technique se plaint à dire que plus de la moitié des arbitres convoqués a déjà répondu sans attendre le dernier délai. Les tâches sont réparties entre les membres de la SCA Metz.

3. Stage de rattrapage.

Certains arbitres ont fait part d'une indisponibilité à suivre un stage sur le secteur messin pour des raisons parfaitement justifiées. Ils ont été sollicités pour suivre le stage jumeau qui se déroule dans une autre SCA. La SCA Metz remercie les autres SCA de leur acceptation des stagiaires messins réaffirmant une nouvelle fois que l'arbitrage est bien une affaire départementale recherchant un maximum d'harmonie dans les pratiques.

4. Point sur les renouvellements.

Au début de la saison passée, après la perte de plus de 40 arbitres qui n'avaient pas renouvelés (en raison de l'application nouvelle du statut fédéral de l'arbitrage), nous avons débuté avec 147 arbitres.

A présent, nous allons débuter la saison 2019/2020 avec encore plus de difficultés. En effet, nous enregistrons à l'heure actuelle seulement 112 renouvellements. Parmi eux, seuls 51 arbitres majeurs et 13 mineurs pourront être utilisés au niveau SCA, les autres officiants à un niveau supérieur (Ligue ou 1^{ère} division).

Autant dire, à l'instar de la saison passée, que les clubs devront encore une fois se partager la pénurie d'arbitres puisque :

- 25 arbitres ont signalé officiellement qu'ils ne renouvelleraient pas ou qu'ils déménageaient hors région ou qu'ils prenaient un congé sabbatique,
- 23 arbitres font l'objet d'une demande de licence de la part de leur club (dont certaines demandes à l'insu même de leur propre arbitre)
- 16 ne font pas l'objet d'aucune demande de licence de la part de leur club.

5. Organisation technique.

Les membres présents élaborent un projet de fonctionnement technique pour la saison en y intégrant des membres pour chaque thématique (formations initiales théorique, pratique et administrative, formation promotionnelle et formation continue).

6. Carnet.

Bien que n'étant pas à l'ordre du jour prévu, il semble cependant nécessaire de signaler quatre cas relatifs à des problèmes de santé importants concernant les arbitres Hinderschiette, Sildillia, Clément, Corps et Pruvost. Que nos collègues trouvent ici toute notre attention et nos souhaits de complet rétablissement.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach